

N° 22514. CONVENTION SUR LES ASPECTS CIVILS DE L'ENLÈVEMENT INTERNATIONAL D'ENFANTS. CONCLUE À LA HAYE LE 25 OCTOBRE 1980¹

RATIFICATION

Instrument déposé auprès du Gouvernement néerlandais le :

20 mai 1986

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

(Avec effet au 1^{er} août 1986.)

Avec la réserve suivante à l'égard de l'article 42 :

[TRADUCTION² — TRANSLATION³]

... , conformément aux dispositions de l'article 42 de la Convention, le Royaume-Uni déclare qu'il n'est tenu au paiement des frais visés au deuxième alinéa de l'article 26 de la Convention liés à la participation d'un avocat ou d'un conseiller juridique, ou aux frais de justice, que dans la mesure où ces coûts peuvent être couverts par son système d'assistance judiciaire et juridique.

Avec les déclarations suivantes à l'égard des articles 6 et 39 :

[TRADUCTION² — TRANSLATION³]

Le Gouvernement du Royaume-Uni a déclaré qu'il a désigné, conformément à l'article 6 de la Convention, les Autorités centrales suivantes :

- (i) Pour l'Angleterre et le pays de Galles,
«The Lord Chancellor
The Lord Chancellor's Department
House of Lords
London SW1A OPW.»
- (ii) Pour l'Irlande du Nord,
«The Lord Chancellor
Northern Ireland Court Service
Windsor House.
9/15 Bedford Street.
Belfast BT 7LT.»

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1343, p. 89, et annexe A des volumes 1352, 1363, 1380, 1387, 1422 et 1424.

² Traduction fournie par le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas.

³ Translation supplied by the Government of the Kingdom of the Netherlands.

- (iii) Pour l'Ecosse,
«The Secretary of State for Scotland
The Scottish Courts Administration
26/27 Royal Terrace
Edinburgh EH7 5AH.»

La Convention n'est ratifiée que pour la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord. Le Gouvernement du Royaume-Uni a déclaré qu'il notifiera le dépositaire conformément à l'article 39 de la Convention, le cas échéant, des territoires qu'il représente sur le plan international, auxquels la Convention sera étendue.

La déclaration certifiée a été enregistrée par les Pays-Bas le 4 juin 1986.
